



---

## Communiqué de presse

Réaction aux coupures appréhendées à l'aide sociale

# Les plus pauvres financeront-ils la relance?

**Québec, 10 juin 2010** – Le gouvernement du Québec se prépare-t-il à couper dans les revenus des plus pauvres pour relancer l'économie du Québec? Il semble bien que oui : réduire les prestations déjà anémiques des personnes dites en contraintes temporaires à l'emploi serait une solution débattue au conseil des ministres pour répondre aux objectifs budgétaires du ministère de l'Emploi et de la dite Solidarité sociale. « Les plus pauvres ont déjà payé pour la crise, on veut maintenant les faire payer pour la reprise », s'indigne Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté.

Au nom d'une incitation à l'emploi mal comprise, on coupe le supplément accordé à des parents qui ont de jeunes enfants de 2 à 5 ans et aux personnes de 55 ans et plus, actuellement reconnues comme ayant des contraintes à l'emploi qui justifient une maigre allocation supplémentaire de 120 \$ par mois. Clairement, il s'agit de couper là où les vulnérabilités sont les plus grandes. « Le gouvernement croit-il vraiment encourager les gens à chercher du travail en réduisant leurs ressources dans une période de leur vie où les obstacles à l'emploi se multiplient? » demande M. Petitclerc. Et il ajoute : « Le ministre de l'Emploi a-t-il recruté un bassin d'employeurs prêts à embaucher des personnes de 55 ans et plus? »

Il y a quatre jours, le gouvernement dévoilait son Plan d'action pour la solidarité et l'inclusion sociale, dans lequel le premier ministre lui-même affirme : « Aujourd'hui, nous choisissons d'améliorer davantage notre filet social ». Devons-nous comprendre qu'au lieu d'un plan de lutte à la pauvreté, nous avons hérité d'un plan de lutte aux pauvres? S'agit-il d'un filet pour étrangler les personnes en situation de pauvreté plutôt que pour leur éviter de tomber dans l'indigence absolue?

Le Collectif rappelle au ministre responsable de la lutte à la pauvreté que le filet de sécurité sociale n'est pas un privilège, mais un droit de tous les citoyenNEs. Le Québec a souscrit au Pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels. Ces droits ne se marchendent pas. Le mouvement citoyen a proposé au gouvernement des alternatives fiscales pour permettre à l'État de couvrir son déficit sans porter atteinte à la dignité et aux droits humains. La richesse existe, prenons-là où elle est!

*Actif depuis 1998, le Collectif pour un Québec sans pauvreté regroupe 35 organisations nationales québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes, coopératives ainsi que des collectifs régionaux dans quinze régions du Québec. Des centaines de milliers de citoyenNEs adhèrent à ces organisations qui ont dans leur mission la lutte à la pauvreté, la défense de droits et la promotion de la justice sociale. Depuis le début, le Collectif travaille en étroite association AVEC les personnes en situation de pauvreté.*

— 30 —

Renseignements : Martin Michaud, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238.

Courriel : [communications@pauvrete.qc.ca](mailto:communications@pauvrete.qc.ca). Site Internet : [www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)